UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Séminaire de formation continue

Vivre ensemble s'apprend !

12 – 13 mars 2019

Contenu

La diversité de la société et de sa population touche aujourd'hui l'ensemble des institutions et des entreprises, tant dans la relation avec leur publics et leurs clients que dans les rapports entre professionnels. Enseignants, chargés de prévention, managers, directeurs, chefs de service, coordinateurs, médiateurs, coaches ont en commun de travailler avec des personnes diverses quant à leur origine socioculturelle, leur appartenance religieuse ou politique, leur âge ou leurs conceptions idéologiques.

Une particularité de ces métiers est de réaliser des objectifs complexes tout en étant capable de travailler avec des personnes ayant d'autres valeurs et d'autres attitudes que les siennes et de faire travailler ensemble des personnes d'horizons divers. Or, ce n'est pas la diversité en tant que telle qui peut empêcher d'y parvenir mais le fait de ne pas avoir d'accord sur comment travailler et vivre ensemble. On a beau s'entendre sur les objectifs et les missions qui nous réunissent, les règles, les valeurs et les représentations peuvent poser problème et entraîner des tensions parfois même violentes.

Les professionnels sont donc appelés à aider les équipes et les publics à dépasser les préjugés, les méfiances et à harmoniser les attentes et les besoins des protagonistes et les principes selon lesquels le collectif va pouvoir fonctionner. Cela implique une double compétence : d'une part, écouter les autres en tenant réellement compte de leur réalité, leurs visions et leurs besoins, d'autre part, savoir rester ferme sur sa volonté propre en exprimant les règles et les conditions liées à l'exercice de sa mission et les contraintes de son institution/organisation.

Ainsi il devient possible de construire dans les équipes, les réseaux, les classes ou dans l'espace public, une motivation forte à travailler avec des personnes d'horizons divers de manière durable.

Objectifs

Cette formation propose des moyens concrets d'incarner un leadership efficace en situation de diversité, ce qui implique de recréer de la motivation et des règles communes entre des personnes qui ne se côtoient d'habitude pas et qui ne désirent a priori pas toujours travailler ou vivre ensemble.

La formation vise notamment à transmettre aux participants des clés de compréhension et d'action pour accompagner des personnes et des groupes divers à coopérer en :

- connaissant ses propres appréhensions et préjugés face à la diversité de son public
- aidant les gens à parler de leur vécu, de leurs attentes et aussi de leurs différences
- comprenant les blocages relationnels qui empêchent différentes personnes de travailler ensemble
- développant les motivations des personnes et en dégageant avec eux un contrat de coopération répondant à leurs besoins

Modalités de travail

En partant des expériences et du vécu des participant·e·s et d'une confrontation enrichissante de leurs points de vue, un processus coopératif basé sur la Thérapie Sociale leur permettra d'explorer les obstacles dans la rencontre avec l'autre.
Ce processus implique l'harmonisation des motivations du groupe, la confrontation bénéfique des points de vue et l'expérimentation d'un processus d'exploration coopératif et performatif.

Public cible

Tou·te·s les professionnel·le·s qui aspirent à pouvoir dépasser les barrières et les freins qui peuvent se dresser entre les groupes ou les personnes d'horizons divers, mais aussi entre eux et ces mêmes groupes ou certains de leurs membres.

Responsable
Prof. **Tania Ogay**, Professeure associée en anthropologie de l'éducation et de la formation, Université de Fribourg

Intervenante
Nicole Rothenbühler, Institut Charles Rojzman, sociologue, formatrice-superviseur en Thérapie Sociale TST

Dates et lieu
Mardi 12 mars et mercredi 13 mars 2019, 9h15 – 17h15
Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

Frais d'inscription
CHF 560.–

Nombre de participant·e·s
Le nombre de participant·e·s est limité à 18 personnes pour favoriser l'interaction.

Délais d'inscription
12 février 2019

Conditions d'annulation
Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 100.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.
L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.

Inscription en ligne > **www.unifr.ch/formcont**